Image not found or type unknown

Compte bancaire avant divorce

Par **laurel19**, le **21/03/2014** à **22:01**

Mon ami est en procédure de divorce (4 enfants de 14 à 21 ans) mais sa femme fait trainer les choses en dilapidant tous les comptes en banque.

Ils sont séparés depuis 2 ans et elle est à Paris avec 3 enfants et lui en Charente avec 1 enfant. Elle dépense 10 000 euros par mois et mon ami doit éponger les découverts car la banque l'appelle sans arrêt. Y a t-il une solution avant le divorce afin qu'il ne se fasse pas "plumer" ?
Il gagne bien sa vie mais pas 10 0000 euros par mois !

Merci pour vos réponses

Par **Laure3**, le **22/03/2014** à **19:37**

Bonjour,
Vos amis ont-ils l'accord du JAF pour vivre sèparèment pendant la procédire du divorce ?

Cd

Par **laurel19**, le **23/03/2014** à **12:51**

Bonjour,

C'est une bonne question. Non il n'y a eu aucun accord du JAF.Ils se sont séparés depuis 2 ans mutuellement et elle fait trainer la procédure de divorce. Merci à vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés